

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Parmi les pétitions à la Chambre d'Assemblée, on remarque celles de M. Cameron pour amender la charte de la compagnie du Great Western railroad.

De M. Armstrong, pour faciliter la commutation des terres en roture, dans le Bas-Canada; et celle de franc-alleu roulier.

M. Christie propose un comité pour s'enquérir et faire rapport des dépenses qui s'encourent pour effectuer le changement de la tenure en fief ou à titre de cens de la couronne dans le Bas-Canada, et celle de franc et commun soccaage, d'après l'acte impérial de Geo. 4, ch. 119; et si ces dépenses ont contribué à empêcher les commutations, et que le comité soit composé de MM. Christie, Moffatt, Aylwin, Hale, Leslie, Lamier et Taché.

M. Cauchon propose un comité de s'enquérir de la cause des incendies par les machines à vapeur, sur terre et sur eau, et des moyens de les prévenir; et que ce comité soit composé de MM. Cauchon, Morin, Christie, Taschereau et Aylwin.

M. Laurin propose une adresse pour s'informer pourquoi les syndics des chemins à barrières de Québec n'ont pas fait macadamiser le chemin depuis la côte de Champigny jusqu'au Pont Rouge, et s'ils ont intention de le faire macadamiser l'été prochain.

Jeudi, 2 avril.

42 pétitions ont été présentées. Entr'autres,

De Mgr. Gaulin, supérieur du collège de l'Assomption, demandant un aide ordinaire pour ce collège.

Des syndics du chemin de Longueuil et Chambly, demandant que le chemin qui conduit à la traverse de Longueuil soit mis sous leur contrôle, et que le steamboat traversier soit exempt des taxes.

Vendredi, 3 avril.

54 pétitions sont présentées; parmi lesquelles sont celles,

Du Rév. messire Hudon, chanoine titulaire de la Cathédrale de St. Jacques de Montréal, demandant que les Religieuses du Bon Pasteur soient incorporées.

Des Directrices de l'Asile Catholique des orphelins, pour aide pécuniaire.

Du Rév. C. Laroque et autres commissaires d'école de la paroisse de St. Jean l'Évangéliste pour que la balance non réclamée des octrois pour l'éducation en 1842 et 1843 soit mise à leur disposition.

Du Rév. J. Pâquin et autres, des Deux-Montagnes, pour certains amendemens à l'acte d'agriculture de la dernière session.

De la corporation du collège de St. Hyacinthe pour un aide pécuniaire.

Du bureau de commerce de Montréal demandant le rappel du droit provincial sur le blé, la farine et les autres articles payant maintenant un droit de un par cent, et qu'un droit additionnel soit imposé sur les spiritueux de manufacture domestique.

De Thomas Molson et autres, demandant à être incorporés pour fournir le gaz à la cité de Montréal à un prix raisonnable.

De la Société de Bienfaisance des Dames de Montréal pour un aide pécuniaire.

De l'Archevêque de Québec et autres, demandant que des mesures soient prises pour pourvoir à une prison plus commode pour le district de Québec.

On propose d'approprier les fonds provenans des biens des Jésuites, montant à £45,347, pour le bien de l'éducation dans le Bas-Canada.

Le gouvernement offre un prêt de £100,000, sur la sûreté de la province, pour aider à rebâtir les incendiés de Québec.

L'inspecteur-général donne l'état suivant du budget; le revenu net de 1844 était de £515,783, et celui de 1845, £524,365, par conséquent, il y a une balance de £8,582 en faveur de la dernière année.

Il y a eu un surplus de dépense de £500,000 pour les ouvrages publics, le gouvernement se voit obligé d'y suppléer pour le moment, mais la responsabilité de cette dépense, ne doit pas rester à sa charge.

Les droits sur les bêtes à cornes, en ont réduit le nombre à 2891, pour 1845, au lieu que l'année précédente, il était de 6,671.

Les droits sur le vin ont causé une réduction de 170,000 gallons, et sur les boissons fortes de 100,000 gallons. (Les distilleries en ce pays, et surtout la Société de Temperance ne sont pas pour rien dans cette réduction.)

La réduction sur les droits du tabac a donné une augmentation de 474,724 livres, manufacturé; et de 260,000 livres, non manufacturé.

La réduction sur le thé a donné une augmentation de 900,000 livres,

c'est-à-dire, neuf dixièmes de plus qu'en 1844.

Les droits sur le cuir, en ont réduit l'importation à £35,912 au lieu que l'année précédente, elle était de £58,775.

—M. Watson, à la chambre des communes, et lord Lyndhurst à celles des pairs, ont annoncé chacun un bill abolissant les derniers vestiges des lois pénales contre les catholiques.

—Samedi dernier, trois hommes en voulant traverser le fleuve en canot sont péris. Les dragons du capitaine Jones les ont vus s'embarquer de l'autre côté du fleuve; étant parvenus vers le milieu, leur canot a été renversé et englouti par une masse de glace, en sorte que tout est disparu, quand bien même les hommes fussent restés sur les glaces, il aurait été impossible de leur porter secours.

—Mardi dernier, à St. Martin, un enfant d'environ cinq ans tomba à l'eau près du moulin, il fut emporté par le courant à quatre ou cinq arpens, disparaissant çà et là, sous les bouillons et les glaces; enfin il fut sauvé comme par miracle, mais sans aucune connaissance; le lendemain, il commençait à parler; il y a espérance qu'il en reviendra, à moins que le froid qu'il a enduré ne lui occasionne quelque maladie dangereuse.

—Mardi au soir, le feu se déclara dans une boutique de menuisier à Beaver Hall, près de l'église de St. Patrice, il n'y eut que la couverture de la maison brûlée, et deux petits batimens qui y atteignaient.

—Les habitans de la côte St. Paul, sur la ligne du canal de Lachine se plaignent de dommages considérables; jour et nuit on enlève leurs clôtures, leur bois, et des pièces de leurs propres bâtisses, quoiqu'il y ait une police et des magistrats sur les lieux; nous espérons que le gouvernement s'enquerra des faits, et y remédiera.

—Le packet-ship *Yorkshire* arrivé à New-York a apporté des journaux anglais dont le ton est assez belliqueux; la nouvelle la plus sérieuse est de savoir si l'Angleterre agira immédiatement, en cas d'avis d'évacuer l'Orégon, où si elle attendra que les douze mois soient expirés.

—Une lettre privé de l'Inde annonce que 2,000 Sikhs ont été tués dans un nouvel engagement en traversant le Suttly.

—Extrait du *London Chronicle*, du 4 février.

Un postscriptum d'une lettre de notre correspondant dit: que mardi dans la chambre des députés, M. Rémusat proposa un amendement au sixième paragraphe de l'adresse, relative à la connexion amicale qui existe entre la France et l'Angleterre, afin qu'on ajoutât à cette clause les mots suivans: "mais pour que ces relations soient consolidées, il est nécessaire, que les deux gouvernemens, pendant qu'ils agissent de concert dans des circonstances, où leurs intérêts sont communs, conservent avec soin, dans les deux mondes, la pleine indépendance de leur action politique." L'honorable député, en développant cet amendement, insista que la France avait agi d'une manière subordonnée à l'Angleterre, en ce qui regarde les affaires de l'Amérique. Il prétendit qu'une telle conduite était contraire à la politique suivie par la France de tems immémorial, et que cela, était en opposition aux vrais intérêts de la France.

Il pensait fermement qu'il n'y aurait pas de guerre, mais cependant il considérait, que dans les intérêts même de la paix, la France devait déclarer quelle restait parfaitement indépendante de choisir ce qui lui conviendrait le mieux. M. Guizot, répondit que l'amendement était parfaitement juste comme axiome général, et qu'on pourrait l'accepter sans difficulté, si ce n'était qu'il était mis en avant pour jeter du blâme sur les ministres; et pour cela il insistait que la chambre le rejetât. M. Thiers s'adressa à la chambre, soutenant que le ministère avait mal agi de se mêler de la question de l'annexion du Texas comme il avait fait, et que cela avait été fait pour plaire à l'Angleterre, et par conséquent, il allait soutenir l'amendement. Dans la division il y eut contre l'amendement 238 pour 165, majorité 73. Ainsi l'amendement fut rejeté.

—M. John Smith, prêtre catholique de Cootchill, en revenant de la chapelle de Modebaum, a été attaqué par un voleur qui lui présenta un pistolet, menaçant de tirer sur lui, s'il ne voulait lui donner son argent; M. Smith pensant qu'il voulait seulement lui faire peur, lui dit qu'il était un prêtre de la paroisse de Drumgoon; mais cela n'arrêta point l'assassin, alors le prêtre descendit de cheval, et avec l'assistance de quelques personnes qui arrivèrent, il désarma le voleur, et le fit conduire à la police: c'est un orangiste du nom de James Henry; il donna pour excuse qu'il était ivre, il a été en-